

ACCUEIL DE LOISIRS DE BERTEAUCOURT-LES-DAMES



VACANCES D'ETE
11 AU 29 JUILLET



Chers parents,

Du 11 au 29 juillet 2022, en partenariat avec l'Association PEP80, la commune met en place un accueil de loisirs ouvert aux enfants âgés de 3 ans à 12 ans inclus. Les enfants de 3 ans ne seront acceptés qu'à la condition d'être déjà scolarisés. Les enfants seront accueillis à l'école de Berteaucourt-les-Dames.

L'accueil aura lieu de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00, avec un service de restauration encadré par l'équipe d'animation. Dans le cadre d'un accueil échelonné, vos enfants peuvent arriver au centre jusqu'à 9h30, cela afin de favoriser le respect de leur rythme biologique. Vous pourrez venir chercher vos enfants à partir de 17h00.

Pour tout renseignement : PEP80 – 03.22.71.78.78 – alsh.berteaucourt-les-dames@pep80.fr

TARIFS ET INSCRIPTIONS :

SEMAINE DE VACANCES FORFAIT NON MODULABLE (hors déduction CAF)	Habitants et enfants scolarisés sur la COMMUNE		AUTRES COMMUNES	
	FORFAIT 4 JOURS SEMAINE 1	FORFAIT 5 JOURS SEMAINES 2 ET 3	FORFAIT 4 JOURS SEMAINE 1	FORFAIT 5 JOURS SEMAINES 2 ET 3
Quotient Familial de 0 à 439	20,00 €	25,00 €	25,60 €	32,00 €
Quotient Familial de 440 à 894	24,00 €	30,00 €	28,80 €	36,00 €
Quotient Familial de 895 et plus	28,00 €	35,00 €	32,00 €	40,00 €
CANTINE : Prix du repas : 3,00 €				

Vous pouvez déposer le dossier d'inscription complet en mairie avant le **MERCREDI 15 JUIN** (avec règlement auprès de la directrice le 1er jour de centre) ou venir lors des **PERMANENCES D'INSCRIPTION** qui se tiendront les :

JEUDIS 9 ET 16 JUIN DE 16H A 19H A LA MAIRIE

Pour inscrire votre enfant, merci de remettre les pièces suivantes :

- Bulletin d'inscription en indiquant la fréquentation de votre enfant
- Le dossier d'inscription complété et signé
- un certificat médical attestant que les vaccins sont à jour avec copie du carnet de vaccination,
- Attestation de quotient familial
- Assurance en responsabilité civile de votre enfant

Date limite
d'inscription
JEUDI 16 JUIN

Pour l'année 2022, si votre enfant a fréquenté le centre d'hiver ou de printemps, il n'est pas nécessaire de remplir un nouveau dossier d'inscription.

Pour le règlement, les chèques sont à libeller à l'ordre de l'Association PEP 80. Les aides aux vacances de la CAF, les Bon MSA et les chèques vacances et CESU fonctionnent. Les aides seront déduites de votre facturation.

BULLETIN D'INSCRIPTION VACANCES D'ÉTÉ

Nom et Prénom de votre enfant : Age :

Adresse :

Tél. pour vous joindre : Mail :



	Semaine du 11 au 15 juillet	Semaine du 18 au 22 juillet	Semaine du 25 au 29 juillet
	L M M J V	L M M J V	L M M J V
Présence	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Cantine	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

[La CAF de la Somme participe au financement de votre accueil de loisirs](#)